



Comité Technique Local « Emplois » de janvier 2017 Liminaire

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Local réuni aujourd'hui, intervient après le boycott de celui du 3 janvier 2017.

Depuis des années on nous dit que le sort réservé à la DGFIP est un moindre mal, que c'est mieux que si c'était PIRE.

Et pourquoi mieux ne serait-il pas possible ?

Les politiques successives ont fait, au fil des ans, de l'administration économique fiscale et financière une variable d'ajustement budgétaire, dans un premier temps au nom de critères déterminés à un moment précis de l'histoire et peut être plus vraiment adaptés puis, du pacte Européen de stabilité budgétaire, sans pour autant de résultats visibles sur le plan économique.

Pour en venir au sujet du jour et notamment sur le volet emplois, nous avons appris que nous étions « des colporteurs de fausses nouvelles » autrement dit des menteurs.

Pour FO DGFIP, il s'agit bien de 1815 suppressions d'emplois pour 2017 ; car de notre point de vue le recrutement d'apprentis ne saurait se substituer à l'ouverture d'emplois de titulaire, pas plus d'ailleurs que des emplois provenant des services ordonnateurs dans le cadre de la multiplication des services facturiers (SFACT).

Depuis 9 ans, la DGFIP a perdu 20 000 emplois, à cela il faut rajouter les 3521 vacances d'emplois (2614C et 907B) .

Nous avons effectivement une divergence d'appréciation du sens des mots.

En effet, dès lors que l'administration n'hésite pas à écrire qu'un renfort spécifique d'emplois a été validé par les ministres dans le cadre de la mise en place du PAS (prélèvement à la source) alors qu'il s'agit en fait d'emplois « non supprimés »...

La seule chose que nous retenons pour les BDR, c'est une nouvelle ponction de 41 emplois. Ces nouvelles suppressions vont de nouveau aggraver les conditions de travail des agents, elles vont engendrer de nouvelles restructurations, de nouveaux transferts d'emplois.

La spirale infernale des fermetures de postes et de services va continuer, au mépris des besoins des contribuables et du maillage territorial.



La désintégration des services RH locaux est en marche avec le système d'information SIRHIUS. La finalité clairement affichée de ce projet est de réduire les coûts de maintenance informatique, de réaliser d'importantes économies de fonctionnement.... Et bien évidemment de réduire les effectifs.

Pour l'administration les réorganisations, les regroupements de services sont synonymes d'amélioration des conditions de travail.

Pour FO DGFIP c'est un leurre qui permettra plus facilement de supprimer des emplois.

Les budgets de fonctionnement diminuant d'année en année, la DGFIP n'a plus les moyens d'exécuter ses missions, nos concitoyens sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne aussi performants soient-ils.

Nos carrières sont moins attractives, nos rémunérations ne sont plus à la hauteur, ni des efforts demandés, ni de la technicité requise.

Nos droits et nos garanties relevant du statut général et de nos statuts particuliers sont remis en cause par le protocole PPCR qui entérine l'allongement de nos carrières, l'encadrement des rémunérations . Après plusieurs années de discussion sur la refonte des régimes indemnitaires la mise en place du RIFSEEP se fait de toute évidence sans nouvelle concertation. FO-DGFIP dénonce un dispositif qui va faciliter concrètement la mobilité forcée et le nivellement par le bas des régimes indemnitaires.

A l'instar de l'ex 1er ministre, le Directeur Général privilégie le passage en force, en érigeant en « lignes directrices » ce qui était jusqu' alors présenté comme des pistes de réflexions.

Pour FODGFIP l'ensemble de ces lignes constituent à la fois une provocation et un plan de liquidation des services de la DGFIP.

Comme d'habitude depuis de nombreuses années, lorsqu'un point est mis à l'ordre du jour d'un CTL, nous savons que le droit des agents va reculer. L'exemplarité, telle que la définit la DGFIP, ne peut recevoir l'agrément de notre organisation syndicale.

Les reculs enregistrés depuis maintenant de nombreuses années, font que les agents en ont marre d'être exemplaires.

Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône
FO - DRFiP 13 16 rue Borde
Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : www.fo-dgfip-sd.fr/013